

Conseil municipal du 05 décembre 2017

Convocation le 27 Novembre 2017

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, André MEGE, Mme, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Christelle SENOCQ.

Absents : MM Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, Christian LETOVANEC, Mmes Julie PEYRARD, Corinne LAGUT, Agnès RONCAGLIONE, Evelyne ROIBET,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 07 Novembre 2017

Jocelyn FIAT est nommé secrétaire de séance.

Urbanisme:

DP accordée pour un bâtiment de stockage au Haut des Fayolles

DP accordée pour un auvent au village

DP déposée pour une piscine au lot. La savasse

PLU :

Quelques retours du questionnaire envoyé aux propriétaires de terrains agricoles. Une relance téléphonique pour les retardataires est en cours.

Présentation par le bureau d'étude du diagnostic en cours le 19 Décembre.

Réunion le 16 Janvier à 13h30 pour l'ensemble des agriculteurs.

Bâtiments Communaux

- Les travaux d'accessibilité à la mairie et dans ses locaux sont en cours de finition

- Une zone de rencontre est créée entre la route du bourg côté sud et la fin d'agglomération de Geyssans côté nord : la vitesse est limitée dans ce secteur à 20km/h

Agglomération : Rapports sur le prix et la qualité du service 2016 :

- de prévention et de gestion des déchets

- de l'assainissement collectif

- de l'assainissement non collectif.

Conformément aux articles D 2224-1 et D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

Il est fait présentation au Conseil Municipal des rapports sur le prix et la qualité du service public :

- de prévention et de gestion des déchets

- de l'assainissement collectif

- de l'assainissement non collectif

établis par la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents: (8 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

prend acte de la présentation des rapports sur la qualité du service public :

- de prévention et de gestion des déchets

- de l'assainissement collectif

- de l'assainissement non collectif

établis par la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo.

Délibération suppression poste d'adjoint technique

Cette délibération est ôtée de l'ordre du jour en attendant l'accord du centre de gestion

Délibération subventions aux associations

Monsieur Le Maire expose aux conseillers municipaux que lors du vote du Budget Primitif 2017 un montant de 2500€ maximum avait été prévu au compte 6574 pour versement de subventions aux associations. Il rappelle les noms des organismes ayant reçus des subventions de la commune l'année précédente:

Il propose une liste de quelques associations qui ont demandé des subventions